

## **TARIFS**

Article 11 et annexe A du règlement grand-ducal du 15 février 2019 relatif aux modalités d'inscription, de paiement des frais administratifs ainsi qu'à l'accès aux informations inscrites au Registre des bénéficiaires effectifs



VERSION 3.0



# **TARIFS**

### **Sommaire:**

1.	Déclarations	. 3
2.	Extrait	. 3
3.	Certificat de non inscription de bénéficiaire(s) effectif(s)	. 3
4.	Autres tarifs	. 3

#### 1. Déclarations

(Montants en EUR hors TVA) Tarifs soumis à TVA au taux de 17%.

	Montant
Inscription	€ 15
Modification	€ 15

#### 2. Extrait

(Montants en EUR hors TVA) Tarifs soumis à TVA au taux de 17 %.

	Montant
Extrait sous format papier	€ 10
Extrait sous format électronique	€5

### 3. Certificat de non inscription de bénéficiaire(s) effectif(s)

(Montants en EUR hors TVA) Tarifs soumis à TVA au taux de 17 %.

	Montant
Certificat sous format papier	€10
Certificat sous format électronique	€5

#### 4. Autres tarifs

(Montants en EUR hors TVA) Tarifs soumis à TVA au taux de 17 %.

	Montant
Supplément pour traitement urgent d'une demande d'extrait ou de certificat sous format papier	€ 100
Guichet d'assistance à la déclaration	Tarif de déclaration + € 20
Demande de dérogation – article 15	Tarif de déclaration + € 200